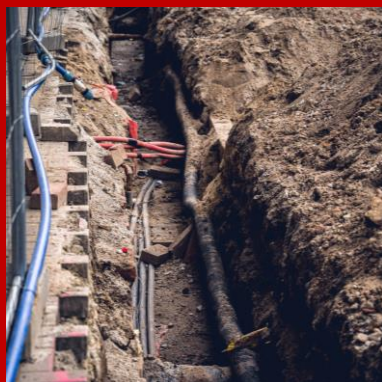


HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU 0 : recyclage BF / HF chargé de chantier



Public :

Toute personne déjà formé BF/HF exécutant des opérations d'ordre non électriques à proximité des canalisations électriques enterrées

Prérequis :

- Aucune connaissance particulière en électricité

Durée : 1 jour

Intervenants :

Formateurs ayant une expérience professionnelle et technique

Lieux :

- Corbas (69)
- Grenoble / Eybens (38)
- Vos locaux

Renseignements, inscriptions

formation@camira.fr
04.72.23.01.20



Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les notions d'électricité et les risques qui en découlent
- Connaître les prescriptions de sécurité électrique (NF C18 510)
- Savoir ce que les niveaux « BF, HF chargé de chantier » autorisent et interdisent
- Exécuter en sécurité des opérations de soutènement, de ripage, d'ouverture de fourreaux, de nettoyage sur des canalisations électriques enterrées



Obligations légales et recommandations

- Code du travail article R 4544-10
- Norme NF C18-510



Validation

- Test théorique et pratique



Renouvellement :

- La norme NF C18-510 recommande une périodicité de 3 ans (art 5.5)



Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie participative faisant appel à l'expérience et aux connaissances des participants
- Exposés et discussions étayés par des textes réglementaires
- Présentation des équipements électriques les plus courants et des risques qu'ils présentent
- Illustration : powerpoint, vidéos
- Remise d'un dossier de stage
- Mise en situation de travail sur maquettes pédagogiques (pratique)



Lunettes

- Lunettes de vue pour la lecture



Certification et agréments

- CAMIRA est habilité par la CARSAT Rhône-Alpes pour dispenser les formations à l'habilitation électrique

HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU 0 : recyclage BF / HF chargé de chantier



Programme de la formation

I. Réglementation

- Connaissance de la norme NF C18 510
- Principe et procédure d'habilitation
- Les symboles d'habilitation : définitions, limites
- Les limites des niveaux d'habilitation (*autorisations et interdictions*)

II. L'électricité

- Notions élémentaires à travers des exemples concrets
- Fonctions de l'appareillage : les risques
- Interventions et travaux non électriques en B.T.
- Travaux non électriques en H.T.

III. Effets et dangers du courant électrique

- Effets du courant électrique (*électrisation, électrocution, brûlures...*)
- Exemples d'accidents
- Conduite à tenir en cas d'accident
 - *secourisme adapté aux accidents électriques*
 - *intervention incendie.*

IV. Travailler en Sécurité

- Les domaines de tension (*limite, matériel...*)
- Les zones d'environnement (*identification, limites, risques*)
- La signalétique
- Le matériel électrique (*fonctions, risques, domaine de tension*)
- Identifier les risques
- Rôle des différents intervenants et limites de l'habilitation BF, HF pour le l'exécutant et le chargé de chantier
- Autorisation de travaux
- Les prescriptions et instructions de sécurité relatives aux zones, travaux et interventions réalisés
- Les équipements de protection collective et individuelle
- Matériel et outillage : choix, risques et utilisation
- Moyens de protection contre les contacts directs et indirects
- Prévention des incendies dans les installations électriques

V. Matériels et opérations autours de canalisations électriques isolées enterrées

- Connaître les principaux matériels électriques souterrains en BT et HT (*câbles, accessoires...*)
- Nommer les documents et acteurs concernés par les opérations d'ordre non électrique dans les zones d'environnement des canalisations électriques
- Enoncer les risques spécifiques aux chantiers autours de canalisations électriques isolées enterrées
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés
- Citer les opérations concernées, les modes opératoires et les consignes à appliquer par les habilités BF, HF.
- Connaître la procédure à appliquer lors de l'endommagement d'une canalisation électrique isolée enterrée

VI. Pratique

- Présentation des équipements électriques
- Pratique sur des matériels pédagogiques, ouvrages et installations types adaptés aux niveaux d'habilitation :
 - Identification des limites et zones d'environnement
 - Reconnaissance des ouvrages et installations électriques souterrains
 - Identification des risques des travaux en fouille
 - Application des consignes spécifiques à l'opération et règles des 4A en cas d'endommagement d'un réseau
 - Identifier et dialoguer avec tous les acteurs concernés par les travaux en fouille
 - Utiliser les documents correspondants et garantir l'unicité et la cohérence des décisions et des actions
 - Contrôler les habilitations des exécutants
 - Appliquer les prescriptions du chargé de travaux ou d'exploitation
 - Analyser les risques de son activité et des exécutants
 - Définir et mettre en place la zone de travail
 - Transmettre, faire appliquer et assurer l'application des consignes et de tous les risques du chantier



Dates de formations dans nos locaux